



ville de
Saint-Gabriel

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

Calendrier 2024 des séances du conseil municipal

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, directeur général et greffier de la Ville de Saint-Gabriel, que conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de la Ville de Saint-Gabriel a procédé par l'adoption de sa résolution 335-11-2023 lors de la séance ordinaire du 6 novembre 2023, à l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024, lesquelles se tiendront à 20 h, à la salle du conseil située au 45, rue Beausoleil, aux dates suivantes :

- | | |
|-------------------|--------------------|
| ➤ 15 janvier 2024 | ➤ 8 juillet 2024 |
| ➤ 5 février 2024 | ➤ 12 août 2024 |
| ➤ 11 mars 2024 | ➤ 9 septembre 2024 |
| ➤ 8 avril 2024 | ➤ 7 octobre 2024 |
| ➤ 6 mai 2024 | ➤ 4 novembre 2024 |
| ➤ 3 juin 2024 | ➤ 2 décembre 2024 |

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 7^e jour du mois de novembre 2023.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 7 NOVEMBRE 2023 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 7^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

